

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si cette année la municipalité organise ou non le repas de fin d'année pour les aînés au vu de l'état sanitaire et de son évolution incertaine. L'année passée il a fallu annuler le repas au dernier moment. Le Conseil Municipal souhaite par 10 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions de maintenir le repas de fin d'année pour les aînés et de voir l'évolution sanitaire le moment venu. Le repas se ferait le samedi 3 décembre 2022.

Mr DE WEDUWE Willy signal qu'il y a encore des lampadaires Rue du Vert Bois, de l'Orme et Rue des Rasoirs qui sont encore allumés la nuit.

Mme AUDIANNE Marie-Claude demande :

- le prix du feu d'artifice. Il est de 3 000 €.
- Si la vente aux enchères Rue de la Bièvre a été réalisée. Oui.

Mr DE WEDUWE Willy demande à cet effet où en sont les pénalités de retard concernant cette affaire maintenant que la vente est effective, ainsi que la question du droit de passage à voir avec le nouveau propriétaire. Pour le moment, seuls les premiers contacts avec les nouveaux propriétaires ont été établis.

La séance est levée à 20h45

Le Maire,
P. TORSET.